

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 621

Artikel: Culture : les bonnes lectures du Conseil fédéral
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bonnes lectures du Conseil fédéral

On vous avait entretenu dans ces colonnes des honorables soucis de ces parlementaires qui, voyant les ressources naturelles de la planète s'épuiser, la croissance stagner, en deux mots la terre aller à vau-l'eau, en étaient tout naturellement venus à demander au Conseil fédéral en automne dernier ce qu'il allait entreprendre pour aider le monde à remonter la pente: «Il est donc indispensable de stabiliser la population et l'économie mondiales afin d'assurer un niveau de vie satisfaisant à longue échéance. Nous prions le Conseil fédéral d'exposer dans un rapport détaillé quel est son avis sur cette question.»

Aussitôt interpellé, aussitôt répondu! Mais les députés ne sont pas au bout de leurs peines, car les sept Sages les renvoient à une série de travaux qui, pour être à n'en pas douter leurs livres de chevet, n'en demanderont pas moins un sérieux travail de synthèse aux parlementaires avides de savoir quelles sont les options fondamentales de notre pays pour l'avenir de l'humanité.

Pour les amateurs, cette petite liste de bonnes lectures:

— Pour ouvrir les feux, une étude de l'OCDE (1979): «Interfuturs: Face au futur. Pour une maîtrise du vraisemblable et une gestion de l'imprévisible». «Ce projet de recherche, auquel la Suisse a d'ailleurs participé, note le Conseil fédéral, montre des possibilités d'un développement harmonieux des pays industrialisés et du tiers monde.»

— Une expertise exécutée par W. Leontieff qui considère l'avenir de l'économie mondiale du point de vue de l'ONU: «The future of the world economy, UNO, 1976».

— Un rapport (1972) de D. Meadows au Club de

Rome sur «Les limites de la croissance»; suivi (1976) par une étude modélisée sur la crise de la croissance, «L'équilibre mondial».

— Datant de la même année, un autre rapport mais aussi présenté au Club de Rome, par J. Tinbergen cette fois, le coordinateur des travaux: «RIO - Reshaping the International Order».

— Un troisième rapport: en 1977, M. Mesarović et E. Pestel livrent au Club de Rome un nouveau rapport sur la situation mondiale, il s'agit d'une «Appréciation de l'humanité à un tournant de son histoire».

— Plus accessible peut-être: en 1979, des éditions suisses publient sous forme d'un atlas illustré une vue d'ensemble de l'interdépendance entre la population, l'alimentation, les matières premières et l'énergie.

CIVISME

Tout fout le camp

Il n'y a pas une minute à perdre: nous voici engagés dans l'année 82 et c'est précisément à partir du printemps 82 que l'une des valeurs helvétiques fondamentales risque de se lézarder dangereusement si des mesures radicales ne sont pas mises en œuvre. Cela nous ramène à un des grands moments de l'activité des Chambres fédérales pendant l'année écoulée, ce jour d'octobre 1981, le six pour être précis, où la conseillère nationale Morf rendait publique une «question ordinaire» qui bouleversait les chaumières. N'y allons pas par quatre chemins, le scandale absolu: à partir du printemps 82 donc, les futures gouvernantes de maison n'auront plus de cours d'instruction civique. Eh oui, profi-

— Le travail le plus complet à ce sujet: très vraisemblablement le rapport destiné au président des Etats-Unis: «The Global 2000 Report to the President».

— Et finalement, le Conseil fédéral annonce son intention de présenter des propositions pour un passage «aussi souple que possible» d'une croissance avant tout axée sur la quantité à une croissance plutôt axée sur la qualité. Un thème abordé par une étude financée par le Fonds national, mettant l'accent avant tout sur les aspects écologiques et régionaux et ne traitant que marginalement de ce qui pourrait être fait pour créer de meilleures conditions générales à une croissance qualitative. Le résumé de cette étude a été publié en livre de poche (Binswanger/Geissberger/Ginsburg: Der NAWU-Report, Wege aus der Wohlstandsfalle).

A bon lecteur...

tant lâchement de la révision d'un règlement datant de 1974, une commission de prétendus responsables a supprimé dans la branche intitulée «La gouvernante de maison en tant que citoyenne, employeur et éducatrice» le sujet cardinal suivant: «Instruction civique: structure et organisation de la commune, du canton et de la Confédération; droits et devoirs du citoyen suisse.» Jusqu'où la démobilisation peut conduire certains esprits faibles et anesthésiés par les thèses pacifistes et communistes. Bien sûr, le Conseil fédéral, dans sa réponse s'est montré rassurant: il semble que les pourparlers soient encore en cours entre l'Ofiamt d'une part et l'Association des gouvernantes de maison diplômées et la fameuse commission centrale de l'Association suisse pour la formation professionnelle en économie familiale. Mais le temps presse: les gouvernantes ne sont déjà plus ce qu'elles étaient, si en plus leurs bases civiques étaient insuffisantes...